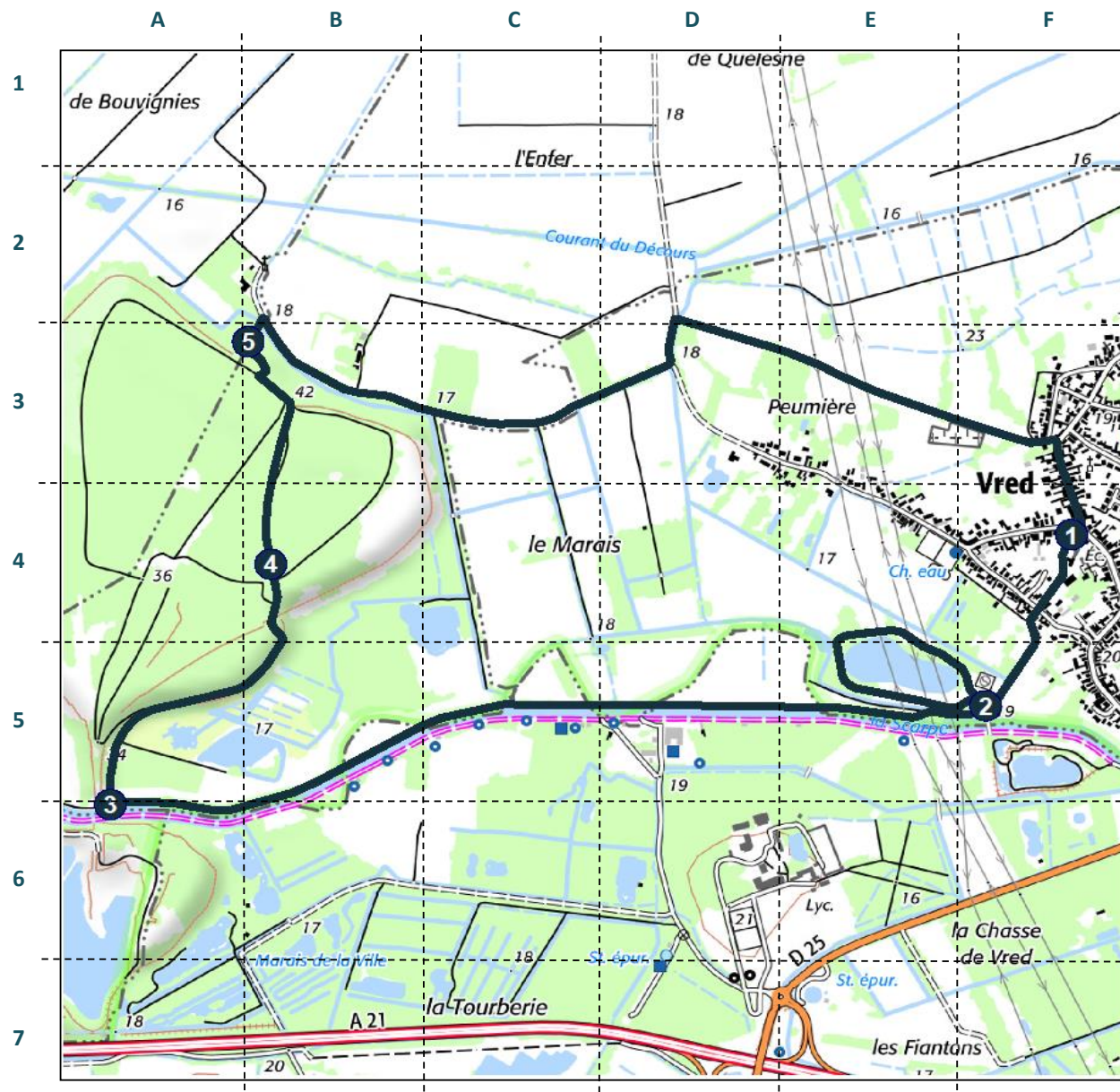


Circuit de Germignies

(8 Km 100 - 1 h 20)

Départ : parking mairie, 129 Avenue du Foyer Rural VRED

1. Empruntez l'avenue du Foyer rural, traversez la rue Richez- Ferrari et prenez le chemin du marais. Ce chemin rejoint un plan d'eau en longeant des prairies.
2. Effectuez le tour complet du plan d'eau par la droite, puis rejoignez par le chemin à droite les berges de la Scarpe. Cheminez le long du canal pendant 2 km environ, jusqu'au parking d'accueil du site départemental du terril de Germignies, terril dit « plat » en opposition aux terrils dits « coniques ».
3. Grimpez le chemin d'accès au terril vers la droite. Au sommet du terril, laissez à gauche le chemin et allez tout droit. Passez une barrière. Notez, dans les secteurs les plus anciens, la présence des bouleaux colonisateurs.
4. Après une deuxième barrière, à droite franchissez un échalier (marches au-dessus d'une clôture). Cheminez sur le sentier balisé par des rondins de bois. Prière de ne pas s'en écarter. Rejoignez un belvédère. Revenez sur vos pas. Après le passage de l'échalier, continuez à droite. Au carrefour suivant, prenez de nouveau à droite. Le chemin devient rectiligne et rejoint, après une barrière, l'extrémité Nord du terril. Partez à gauche.
5. Descendez à droite le sentier jusqu'au pied du terril. Empruntez la passerelle et allez à droite. Cette partie de l'itinéraire est commune au GR 121 B jusqu'à l'entrée de Vred. Rejoignez la mairie et le foyer rural par la rue Suzanne Lannoy.



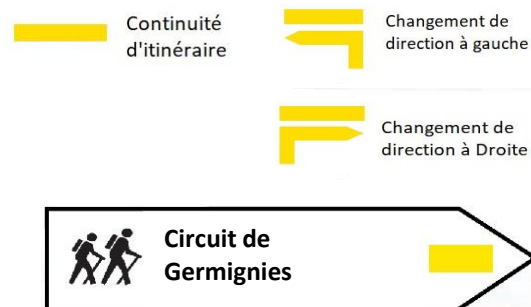
Circuit de Germignies

(8 Km 100 - 1 h 20)

Départ : parking mairie, 129 Avenue du Foyer Rural VRED

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>



Avis du Randonneur :

Parcours facile empruntant des parties urbaines sur le territoire de Vred, les berges de la Scarpe et des chemins agricoles, à la découverte du terroir de Germignies Nord et ses paysages de steppe, de bois et ses nombreuses mares. En période humide, se chauffer en conséquence. Ne quittez pas les sentiers aménagés et la balisage au sein du site départemental de Germignies-Nord.

Balisage jaune